



ACSL VOLLEY-BALL

CHARTRE DU SPORTIF

ACSL VOLLEY-BALL Crégy-les-Meaux
entend promouvoir une éthique sportive positive
ainsi que des valeurs de :

- Respect et Tolérance
- Goût de l'effort et Sens de la compétition
- Solidarité et esprit d'équipe
- Convivialité et Esprit associatif

LE JOUEUR

- je joue avec des valeurs de respect et de bienveillance,
- je suis ponctuel et je préviens en cas d'empêchement,
- je participe au montage et démontage des terrains,
- je respecte les décisions et les choix des dirigeants,
- je pardonne les erreurs de mes coéquipiers et les encourage,
- je respecte les décisions de l'arbitre,
- je respecte mes adversaires et leur serre la main en fin de rencontre,
- je joue avec les équipements adaptés pour le volley (protèges genoux, basket),
- je fournis mes documents dans les délais impartis et je répond aux messages du club.

En cas de non respect de cette charte, le bureau pourra procéder à la résiliation de l'adhésion sans aucuns dédommagements.

En signant cette charte, je m'engage à respecter ses valeurs.

ACSL VOLLEY-BALL Crégy-Les-Meaux

Lieux des cours : gymnase Robert Le Foll - Crégy-Les-Meaux

Renseignements : Président : Thomas AUBRY - 06.20.32.68.52 - Vice Président : Patrick MAS -

Trésorier : Jérôme BOURDON - 06.37.28.86.48 - Secrétaire : Cindy FRONTZAK

Email : cregyvolleyball@gmail.com

